Conseil de quartier Belleville / Saint-Maur

Compte-rendu de réunion plénière du jeudi 7 novembre 2013

Mohammed Hamrouni, membre du groupe d'animation, ouvre la séance et présente l'ordre du jour.

1/ L'accès à la culture dans le 11 ^e arrondissement	. 1
2/ Les activités culturelles dans le quartier	. 3
3/ Points d'information sur les travaux prévus dans le quartier (espaces publics, espaces verts et équipements publics)	. 6
4/ Proposition d'installation de petits équipements sportifs et ludiques sur la placette de la rue de la Fontaine au Roi	
5/ Questions diverses	10

1/ L'accès à la culture dans le 11^e arrondissement

Stéphane Martinet, adjoint en charge de la culture et du patrimoine, présente l'offre culturelle dans le quartier Belleville / Saint-Maur.

L'offre des lieux culturels est multiple : ils sont d'abord dédiés au spectacle vivant, au livre, à l'écoute de musique et de concerts mais également à la contemplation ou le passage à l'achat pour les arts plastiques.

- → La Maison des Métallos fait office de « vaisseau amiral ». Elle relève de la responsabilité de la Mairie de Paris. Le maire du 11^e en est l'actuel Président. Elle propose en son sein des pratiques amateurs : chorale, orchestre, des ateliers séniors numériques, des partenariats avec les 8 centres sociaux et 41 associations sociales du Grand Belleville, au-delà des frontières du quartier. Concernant ses tarifs, rappelons que 33% du public entre à la Maison des métallos gratuitement. L'offre moyenne se situe à 5€ et concerne 19% de ses activités. Elles permettent à un public soit en difficulté, soit jeune ou âgé d'accéder à la culture.
- → Le **Pass Culture 11** est une initiative de la Mairie d'arrondissement qui a deux vocations :
 - La promotion des lieux culturels et de leur programmation auprès des Parisien-ne-s. Il suffit de se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation à Paris.
 - La proposition d'offres aménagées : en octobre 2013, le Pass comptait 14 partenaires maillant tout le territoire du 11^e, et plus spécifiquement dans ce quartier, le Théâtre de Belleville, l'espace Christian Dente, le Zèbre de Belleville, les Ateliers du Chaudron et la Maison des Métallos. Cela représente 5 partenaires sur 14, c'est-à-dire 1/3 des lieux de la ressource au travers de ce Pass Culture.

Dans le détail, les avantages du Pass sont les suivants :

- Tarifs réduits au théâtre de Belleville et à la Manufacture Chanson.
- Une place achetée, une place offerte à la Folie Théâtre.
- Une place plein tarif achetée à l'Auguste Théâtre
- Tarif réduit aux ateliers du Chaudron à 12€ ainsi qu'un cours gratuit de théâtre ou de musique.)
- Tarifs préférentiels pour des ateliers de cirque et des diners spectacles au Zèbre de Belleville.

Le Pass propose également des offres ponctuelles :

- Un tarif à 17€ au lieu de 24€ au Théâtre de la Bastille.
- Tarif à 15 ou 25€ pour la pièce Ravel de Jean Echenoz au Théâtre Artistique Athévains.
- Dans le quartier Belleville/Saint-Maur, un tarif à 12€ pour un concert aux Ateliers du Chaudron.

APERÇU DES PROGRAMMATIONS ET DES TARIFS DES LIEUX DE CULTURE DU QUARTIER BELLEVILLE SAINT MAUR

Théâtres

La Maison des Métallos théâtre, danse, concerts...

Family '81 : PT 14€ / TR 10€ / A et G 8€ / -15a 5€

Danbé (musique) : idem

Théâtre Le Temple humour, seuls en scène

Ma soeur est un boulet : TU* 31€ Kamel le Magicien : PT* 27€ / E* 15€

Théâtre de Belleville

créations, théâtre contemporain, classiques revisités

Idiot, d'après Dostoïevski : PT 25€ / TR* 15€ / -26a 10€ Un Deux Un Deux, de François Bégaudeau : idem

Les Ateliers du Chaudron

musique chaque dimanche, cours de théâtre et musique

Steve Potts Jazz band : PT 16€ / TR 12€ / HQ 9€ Cours de théâtre enfants : PT 120€ par trimestre / TR

85€

La Comédie des Trois Bornes

humour, seuls en scène, jeune public

Coccibelle a perdu ses points (jeune public) : PT 8€ / TR

5€

Maille et Chanfray artistes associés : PT 16€ / TR 10€

Théâtre Côté Cour

humour

Comment élever un ado d'appartement : PT 17€ / TR

12€

Sexe, mariage et religion : idem

Le Local

créations, théâtre contemporain, danse, musique

La guerre, titre provisoire : PT 12€ / TR 6€

Plateau chanson française : idem

Le Passage vers les étoiles

humour, spectacles musicaux

Sunny Side (d'après Billie Holiday) : PT 15€ / TR 10€ / G

8€

Farandole d'opérettes : PT 32€ / TR 18€ / G 12€

Autres lieux (concerts, spectacles)

La Ménagerie de Verre danse contemporaine

Yves-Noël Genod : PT 15€ / TR 13€ / A 7€ Cécilia Bengoléa et François Chaignaud : idem

Nouveau Casino

concerts électro, funk, pop et rock, clubbing

Ben l'oncle soul (concert) : 25€ Psykick Lyrikah (concert) : 16€ What the funk (clubbing) : 12€

La Manufacture chanson / Espace Christian Dente concerts et cours de chanson française

Jean-Jacques Nyssen : PT 14€ / TR 11€ / A 3€ Plateau Maud Cimbaro & Florent Richard : idem

Le Zèbre

musique, chanson, cirque, ateliers crique

Luc Alenvers : PT 11€ / TR 9€

Dîner cabaret russe : PT 62€ / enfants 29€

Librairies

Bodoni (loisirs créatifs) 6 rue Deguerry **Libr'Ere** (généraliste) 111 bd de Ménilmontant **Imagigraphe** (généraliste) 84 rue Oberkampf

Libralire (généraliste) 116 rue Saint Maur

Les Guetteurs de vent (généraliste) 108 av. Parmentier

Disquaires

L'International Records 12 rue Moret

Galeries / lieux d'exposition

Gaudel de Stampa (art contemporain) 3 rue de

Vaucouleurs

Glassbox (art contemporain) 4 rue Moret

Galerie Italienne (design) 75 rue de la Fontaine au Roi Galerie Pascaline Mulliez (art contemporain) 4 Cité Griset

Treize (art contemporain) 24 rue Moret

Pour les librairies, galeries, disquaires, les prix dépendent des oeuvres et des supports.

* PT = Plein Tarif / TU = Tarif Unique / TR = Tarif Réduit / E = Etudiants / G = Groupes / HQ = Habitants du Quartier / A = Abonnés

NDLR : ce document a été mis à disposition des participants

Questions de la salle :

→ Un habitant : combien de personnes ont pris le Pass Culture à ce jour ?

<u>Réponse</u>: Stéphane Martinet précise que la Mairie a distribué 660 pass à ce jour [mise à jour : plus de 1.000 en mars 2014]. Il a été mis en place en juillet. Il s'adresse à 155.000 habitants et plus, étant ouvert à tout-e Parisien-ne habitant hors du 11^e arrondissement. Ce type de dispositif prend toujours du temps à s'installer, mais la dynamique dans le 11^e est bien meilleure que dans le 17^e par exemple. Il faut composer avec un paradoxe : les gens souhaitent l'existence d'un tel pass mais, une fois en place, ne prennent pas immédiatement le réflexe d'y recourir. On a observé cela dans de nombreuses communes, cela va s'installer doucement.

→ Intervention d'un habitant, ancien employé de commune en Lorraine, qui fait la remarque qu'il y a beaucoup d'équipements et de moyens dans le 11^e arrondissement. Il souhaiterait qu'un festival dédié aux films arabes soit créé.

<u>Réponse</u>: Stéphane Martinet répond qu'il existe déjà un festival de cultures arabes dans Paris, plutôt dans le Nord-Est Parisien. Mohamed Hamrouni précise qu'il existe par ailleurs le festival de L'Institut du Monde Arabe (IMA).

→ Hamid Zazu, habitant du quartier, s'étonne du montant élevé des prix annoncés par Stéphane Martinet. Il prend l'exemple des tarifs pratiqués par certains centres culturels à Bagnolet fixés en moyenne à 5-7 euros, soit moitié prix de l'offre culturelle de la Maison des Métallos. Il souligne que cette dernière relève d'une gestion presque directe de la Ville de Paris. Tout cela conduit à poser la problématique de l'accès à la culture : comment peut-on amener des jeunes vers la culture avec des tarifs aussi élevés ?

<u>Réponse</u>: Stéphane Martinet répond que la municipalité n'est responsable que de ce qui relève de sa responsabilité et n'a pas vocation à s'ingérer dans la politique tarifaire des directeurs d'établissements culturels. La liste des lieux fournies précédemment sont des lieux d'initiative privée, éventuellement associative, mais la Ville de Paris n'a pas de consignes à donner, et ce, même si quelques-uns sont subventionnés. En ce qui concerne les lieux qui relèvent de la responsabilité de la Ville, il y a un processus de nomination d'un directeur à qui incombe la tâche de définir une politique tarifaire. La différence peut-être liée à la nature des spectacles proposés, aux prix d'achat du nombre de représentations, aux coûts de fonctionnements de la salle et d'entretien de l'établissement qui peuvent être beaucoup plus élevés dans Paris que dans d'autres collectivités. En définitive, on ne peut réellement répondre à cette question pour chacun des directeurs. En ce qui concerne la Maison des Métallos, les tarifs sont de l'ordre de 14 euros pour le plein tarif, 10 euros pour le tarif réduit, 8 euros pour le tarif abonné et groupe. Enfin, 5 euros pour les moins de 15ans. L'établissement culturel qui est géré par la Ville de Paris propose en définitive des tarifs qui restent accessibles.

Tanith Noble de l'association du *Chaudron* précise, en complément de réponse, que la tarification n'est pas un exercice aisé : le Chaudron est un petit théâtre de 50 places. Le plein tarif pour un concert est de 16 euros, un tarif réduit de 12 euros, y compris avec le pass culture ; enfin, il y a un tarif préférentiel pour les habitants du quartier à hauteur de 9 euros et une entrée à 6 euros pour les enfants et les bénéficiaires du RSA. Payer 4 musiciens et les charges, même en étant aidé par la Mairie pour le loyer, il est difficile de faire mieux. Cela dit, l'association accepte volontiers les dons !

2/ Les activités culturelles dans le quartier

→ Le Chaudron par Tanith Noble, coordinatrice et directrice artistique :

Le Chaudron est à la fois association et compagnie arrivée en 1999 dans le 11^e arrondissement au 31 Passage de Ménilmontant. La salle, polyvalente, a pu devenir un théâtre habilité à recevoir du public. L'équipe se compose d'artistes, acteurs dramatiques et/ou musiciens.

Activités :

- Ateliers de théâtre, de musique, de chant, aboutissant à des créations présentées dans le théâtre.
 L'association travaillait avec des enfants à partir de 4 ans, puis depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui supprime le mercredi matin, avec des enfants à partir de 6 ans.
 Ce travail se fait le mercredi, le vendredi, le samedi et le dimanche avec des jeunes (enfants et adolescents),
- L'association accueille également le mardi et le vendredi des groupes d'enfants dans le cadre de l'aménagement des nouveaux rythmes éducatifs.
- Des activités de fabrications de masques, d'objets mais aussi de décors (fresques,...) sont également proposées aux enfants en été dans le square Jules Verne.
- Des cours sont proposés aux adultes amateurs et professionnels. Ils proposent différentes formations, souvent entrecroisées (le groupe chant avec le groupe théâtre par exemple). Ces groupes accueillent aujourd'hui 10 à 15 personnes.

<u>Tarifs</u>: L'adhésion est variable selon les ressources de chacun. Une gratuité presque totale est proposée aux enfants mais cette pratique n'est pas tout à fait viable. L'association demande aujourd'hui une participation financière à hauteur des tarifs pratiqués dans les écoles. Les créations présentées au théâtre sont en entrée libre ou payante selon les projets et le cadre dans laquelle la performance s'inscrit (par exemple la Journée des Solidarités ou différentes manifestations en partenariat avec le Comité des Métallos).

→ L'association Ombre en lumière par Claude-Emile Guérin, trésorier :

Petite structure située à la Résidence Morand en face du square Jules Verne qui a pour désir de développer les activités et la diffusion culturelle. M. Guérin exprime son regret que le local soit difficilement accessibles aux jeunes et souligne que cela manque effectivement dans le quartier.

<u>Activités :</u>

- Au Local (la salle de l'association) sont proposés des ateliers de chant et danse contemporaine ainsi que le projet « Lire et jouer » qui consiste en la participation de personnes pour lire et partager des textes contemporains ainsi que faire découvrir des auteurs contemporains à travers une activité de théâtre.
- Travail auprès des jeunes dans le cadre de leur scolarité: création collective de textes destinés au montage d'une future pièce de théâtre avec les écoles du bd de Belleville et rue des Trois Bornes; atelier de prise de parole en public au lycée Aubrac; animation au sein de la section théâtre au lycée technique Jules Siegfried. Les représentations sont faites parfois dans la grande salle de la Maison des Métallos.
- Accueil de jeunes compagnies de théâtre (mise en scène, lien avec des directeurs de salle...) Il est demandé aux bénéficiaires de cet accompagnement de s'ouvrir aux habitants du quartier grâce à des résidences d'artistes, des manifestations sur l'espace public...mais aussi dans des librairies ou des bibliothèques.

<u>Tarifs</u>: 6 euros pour les retraités et les personnes en recherche d'emploi, plein tarif de 12 euros. Les lieux sont mis à disposition par le Logement francilien mais il leur faut pouvoir couvrir tous les autres frais et rémunérer les intermittents de l'association.

→ Compagnie Kéras, par la directrice artistique Muriel Vincent, auteure et comédienne, résidente du 11^e arrondissement :

Cette compagnie de théâtre existe depuis 2002 et est localisée dans le 11^e arrondissement depuis 2007 au 16 rue Jean-Pierre Timbaud. Elle cherche à travers son projet artistique à regrouper plusieurs formes d'expressions artistiques (chant, poésie, théâtre...)

Activités :

- Spectacles pour jeune public
- Spectacles adultes, cabaret littéraire
- Proposer de la « culture hors les murs » : Cherche à amener le théâtre au plus près des gens. Certains spectacles sont joués dans les cafés, les bibliothèques, les écoles.

En conclusion de ce point, Mohamed Hamrouni souligne la collaboration avec la Maison des Métallos qui met beaucoup de moyens à disposition du quartier. La parole est donnée au CICA pour présenter leur initiative en termes de culture.

→ Michael Barbero, président du CICA 11 et représentant de la commission culture.

Il rappelle que le CICA11 regroupe 300 associations. L'instance a décidé de traiter le thème de la culture depuis 2012 à travers l'angle du social et l'accès à tous de la culture. Un groupe de travail ouvert à tous a été créé. D'un point de vue concret, ces travaux ont débouché sur un projet d'exposition d'art contemporain à la suite d'un vœu déposé en arrondissement. Des contacts ont été pris avec des associations pour porter ce projet (Les Ateliers du Chaudron, la MJC, Kéras, Solidarité Roquette, Atma, mais aussi certaines écoles...) Ils collaborent soit par la mobilisation future de leur public soit par la proposition d'artistes.

La parole est donnée à Anne Barito, commissaire de la future exposition :

Le thème de l'exposition portera sur le « papier témoin ». Il s'agit d'un échantillon par lequel on entend qu'il puisse trouver un équilibre entre toutes les propositions. Il vise à mettre en lumière ce réseau culturel existant concerné par des problématiques communes qui pouvaient se retrouver dans le thème du papier comme l'illettrisme, l'éducation, l'exclusion, l'environnement ou le travail. Le but est de réunir un certain nombre de nuances, d'opinions sans catégoriser le plus possible. Les exposants seront des artistes amateurs et professionnels, qu'importe leur degré de notoriété et de visibilité. Le papier permet de regrouper aussi bien la dimension individuelle que collective à travers l'écriture, le dessin mais aussi le recyclage et les papiers administratifs. La question de l'exposition est simple : le papier est-il encore aujourd'hui le plus grand vecteur de la culture ? Cette question concerne tout le monde, encore plus de nos jours alors que nous avons parfois l'impression de « crouler sous du papier ». L'exposition aura lieu dans la mairie et tout autour.

→ Présentation des travaux de la Commission Culture du Conseil de Quartier par Michel Vion, porteur du projet « le Ciné de Papa et Maman »

L'équipe de la commission fluctue selon les disponibilités de chacun. Elle repose souvent sur quatre personnes, ce qui est lourd pour animer les deux activités régulières. Michel Vion lance un appel aux bonnes volontés.

Deux activités régulières :

- Le Circul'Livre: tous les 2^e samedi du mois de 11h à 13h devant la statue en face de la Maison des Métallos: il s'agit de mettre à disposition des gens des livres gratuits afin qu'ils circulent, en amènent d'autres. Le public est varié et de tout âge, bien qu'il y ait peu d'adolescents. Le Circul'Livre essaye de proposer des thématiques spécifiques à certains moments de l'année comme des auteures féminines au mois de mars, etc.
- Le Cinéma de Papa et Maman: un film par mois le samedi après-midi à partir de 17h pour que les gens puissent venir en famille. La programmation est visible sur les panneaux d'affichage des conseils de quartier. Le cinéma a lieu 4 fois par an au sein de la Maison des Métallos sinon dans les écoles. Les séances accueillent en moyenne une cinquantaine de personnes. En termes de budget, le paiement des droits de diffusion coûtent environ 1100€. Ce qui fait que pour un

spectateur la Mairie paye autour de 2€50. Les séances sont gratuites pour les habitants. La prochaine projection aura lieu le 9 novembre, le même jour que la Journée des Solidarités.

3/ Points d'information sur les travaux prévus dans le quartier (espaces publics, espaces verts et équipements publics)

La parole est donnée à Nawel Oumer, élue référente du conseil de quartier Belleville / Saint-Maur. Elle précise que ce point a été inscrit dans les ordres de jour de chaque conseil de quartier. Il s'agit de présenter en cette fin d'année les investissements réalisés en 2013 et prévus pour 2014 afin d'illustrer la politique de la ville d'entretien et d'aménagement dans les quartiers.

→ Présentation des investissements sur l'espace public par Luc Lebon, Adjoint chargé des Déplacements, des Transports et de l'Espace public.

Il rappelle que les conseils de quartier disposent d'un budget d'investissement de 8500€ avec lequel ils peuvent financer ou co-financer l'entretien d'équipements municipaux ou bien de petits aménagements sur l'espace public.





NDLR : la présentation complète diffusée lors de la réunion plénière est jointe au compte-rendu.

→ Question d'un habitant : les financements relèvent-ils du périmètre Politique de la Ville ?

<u>Réponse</u> : Luc Lebon rappelle qu'il y a deux enveloppes qui financent ce type d'opérations présentées : une enveloppe annuelle dont dispose la mairie d'arrondissement pour agir sur l'espace public et sur laquelle il y a tout un processus d'arbitrage des choix, auxquels la municipalité a commencé à associer les conseils de quartier. Et une seconde enveloppe dont disposent les conseillers de quartier qui peuvent choisir directement l'affectation de ces crédits.

→ Présentation des investissements dans les équipements de proximité par Nawel Oumer, Adjointe chargée de la Politique de la Ville, de la Prévention et de la Sécurité, et de l'Accès aux droits.



NDLR : la présentation complète diffusée lors de la réunion plénière est jointe au compte-rendu.

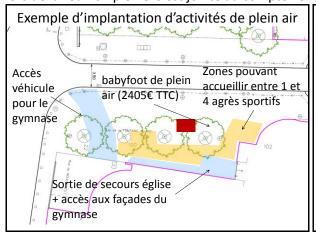
→ Question d'une habitante : quand ouvrira le centre Victor Gelez ? Et où se situe-t-il ?

<u>Réponse</u> : Nawel Oumer précise qu'il est situé rue Victor Gelez. Le processus de choix du futur gestionnaire est en cours, la date sera communiquée ultérieurement une fois que celui-ci sera désigné.

4/ Proposition d'installation de petits équipements sportifs et ludiques sur la placette de la rue de la Fontaine au Roi

Nawel Oumer présente une proposition d'aménagement sur l'espace public au niveau de la « placette Fontaine au Roi » située sur le haut de la rue Fontaine au Roi. C'est une proposition ancienne de la commission Cadre de vie du conseil de quartier Belleville / Saint-Maur qui consistait en l'aménagement de petits équipements sportifs en plein air devant le gymnase.

La zone orange sur la carte pourrait recevoir à 4 agrès sportifs (NDLR : la présentation complète diffusée lors de la réunion plénière est jointe au compte-rendu.)



Montant du projet

• Babyfoot de plein air : 2405 € TTC

• Rameur : 1175€ TTC

Vélo elliptique : 1233€ TTC

 Barres fixes 3 hauteurs : 1002€ TTC ou 1 hauteur-2m : 566€ TTC

 Barres parallèles 3 longueurs (2120€ TTC) ou 1 longueur (1069€ TTC)

La placette est un espace de circulation, particulièrement investi en été, notamment lorsque le tronçon de la rue est fermé entre la rue Vaucouleurs et le boulevard de Belleville pour permettre la tenue d'activités en plein air. Il a constaté l'été dernier que les jeunes du quartier se sont progressivement approprié cet espace. L'esprit de ce projet est d'entretenir cette dynamique d'appropriation, de rencontres par le biais du sport.

La table de tennis a été retirée des propositions pour des raisons de sécurité (proximité de la route etc).

Rappel du fonctionnement du budget par Michel Vion

Le conseil de quartier a un droit d'orientation des dépenses à hauteur de 8500 euros mais aussi un report de budget des années précédentes, ce qui fait qu'en début de l'année 2013 le conseil de quartier disposait de 19 000€. Différents investissements ont été engagés, comme l'a rappelé la présentation de Luc Lebon, le solde restant est de 6700€.

Réactions des habitants :

- → Michel Vion souhaite savoir s'il y a eu des expériences précédentes de ce type d'équipement et quelle est leur durée de vie. Il souhaite avoir des précisions sur le coût d'entretien.
- → Pascal Bielher, membre de la commission urbanisme, regrette que la commission n'ait pas été informée de l'existence de ce type de matériel (babyfoot en plein air, barre fixe) car les membres de la commission sont favorables à tout investissement dont les jeunes pourraient bénéficier. Il souhaite également savoir si cela existe ailleurs.

<u>Réponses</u>: Luc Lebon répond qu'il n'a pas connaissance de l'existence de ce type d'équipement sur l'espace public. Ils sont généralement plutôt implantés dans des espaces verts. Mais il note qu'il y a une demande de plus en plus forte d'installation de ce type d'agrès dans des lieux plus ouverts comme c'est le cas dans les métropoles asiatiques. Par ailleurs, ce matériel est censé être solide puisque les installations dans les squares sont résistantes.

→ Pascal Bielher et une habitante partagent leur avis positif sur leur projet. Ils trouvent intéressante l'idée d'une première expérimentation sur la voie publique et partage leurs interrogations quand à la

- sécurité des usagers sur du bitume. Ils demandent s'il y aurait la possibilité d'installer un sol souple comme dans les jardins, d'installer des barrières pour délimiter un périmètre sécurisé ou encore d'apposer une pancarte sur les risques éventuels.
- → Une habitante rappelle que ce projet est effectivement très ancien. Il avait été reporté à cause de la construction de résidences à proximité. L'idée revient ici sous une forme plus originale avec la thématique sportive. Elle se demande si la construction future d'une auberge de jeunesse en face n'est pas une autre dimension à prendre en compte.

<u>Réponse</u>: Marie-Claire Ipoche, responsable d'une équipe de prévention auprès des jeunes de quartier (12-21 ans), rappelle que c'est une demande des plus âgés. Il y a aussi dans ce projet une idée intergénérationnelle. Après une marche exploratoire avec des jeunes, il avait été relevé que les espaces verts sont surtout réservés aux jeunes enfants et à leur famille, après découverte de cet espace sous-utilisé, celui-ci est apparu comme idéal pour un tel projet.

→ Jean-Christophe Martin rappelle qu'il y avait aussi une question avec l'utilisation du gymnase Maurice Berlemont : plutôt que d'investir dans de nouveaux équipements, ne vaut-il mieux pas réussir à utiliser pleinement ceux qui existent déjà ? Il souhaite savoir s'il est prévu d'ouvrir de nouveaux créneaux horaires aux habitants du quartier pour le gymnase. Il signale également un problème de trafic de drogue dans le secteur.

<u>Réponse</u>: Patrick Bloche, Maire du 11^e arrondissement, répond qu'un nouveau projet avait été conçu avec la Mairie de Paris, les services techniques concernés et une association de proximité. Le gymnase qui était alors fermé a ouvert de nouveaux créneaux, notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Depuis la rentrée de septembre, il n'y a eu aucuns signalements particuliers.

Concernant le problème de trafic de drogue, Patrick Bloche rapporte qu'une réunion sur les questions de sécurité dans le secteur de Belleville a eu lieu à la Préfecture de Police en présence de Nawel Oumer, en charge de la Sécurité, de la Procureur Adjointe de la République, tous les Directeurs des services de police (proximité, renseignements...) ainsi que les quatre maires d'arrondissements. Ils ont obtenu la mise en place d'une BST. Les effectifs de police ont été considérablement amplifiés sur le terrain, on note une baisse accrue des problèmes d'insécurité dans le quartier. Patrick Bloche rappelle une difficulté particulière rencontrée cet été avec le marché du ramadan, que la municipalité a essayé d'anticiper au maximum. La difficulté était notamment de prévenir les affrontements entre vendeurs à la sauvette et marchands sédentaires. Il remercie les messages d'encouragement transmis par certains habitants. Il précise que les problèmes de Belleville, comme ceux des autres quartiers de l'arrondissement car il ne faut pas en stigmatiser un en particulier, n'ont évidemment pas été tous réglés. Il cite les problèmes de prostitution rencontrés dans les arrondissements limitrophes au niveau du boulevard de la Villette. Concernant les problèmes de trafic de drogue, la police a fait la démonstration d'une bonne maîtrise du domaine en démantelant plusieurs réseaux.

→ Une habitante souhaiterait avoir plus d'informations sur un projet de construction d'auberge de jeunesse en face de la placette où l'aménagement est prévu.

<u>Réponse</u>: Le bâtiment d'un ancien centre professionnel de formation, situé dans le bas de la rue fontaine au roi en face de l'Eglise, a été rendu disponible après le déménagement de l'association. Le projet de transformation en auberge de jeunesse a été proposé, celle-ci pourra jouer le rôle d'animatrice du quartier. Il est en cohérence avec la dimension jeunesse du quartier, marqué notamment par les deux résidences universitaires et l'antenne Jeunes à proximité.

Mohammed Hamrouni rappelle que cette réunion plénière est la dernière de l'année 2013, l'argent non dépensé par le conseil de quartier reviendra ainsi dans le budget municipal. Pascal Bielher de la commission Urbanisme s'étonne qu'ils n'aient pas été saisis plus tôt et estime que le projet n'est pas assez mûr. Il est proposé de voter le principe du projet, les modalités seront discutées plus particulièrement avec la commission urbanisme et le groupe d'animation.

Résultats du vote: Pour : 27 | Contre : 3 | Abstention : 4

5/ Questions diverses

- → Organisation par le conseil de quartier, le CICA et une école de commerce de l'arrondissement d'une rencontre citoyenne sur un sujet de société sur le 20 Novembre au 25 rue Saint-Ambroise sur la place des femmes dans le monde du travail.
- → La commission développement durable du conseil de quartier s'agrandit, rejointe par une nouvelle animatrice.
- → Présentation des permanences à la mairie du 11^e arrondissement par le Crédit Municipal de Paris sur l'accès au micro-crédit pour les personnes jeunes qui n'ont plus la solvabilité adéquat ainsi que les personnes âgées qui ne bénéficient plus de l'octroi de prêt. Des compléments de l'ordre de 3000 à 5000€ peuvent être apportés à des projets.

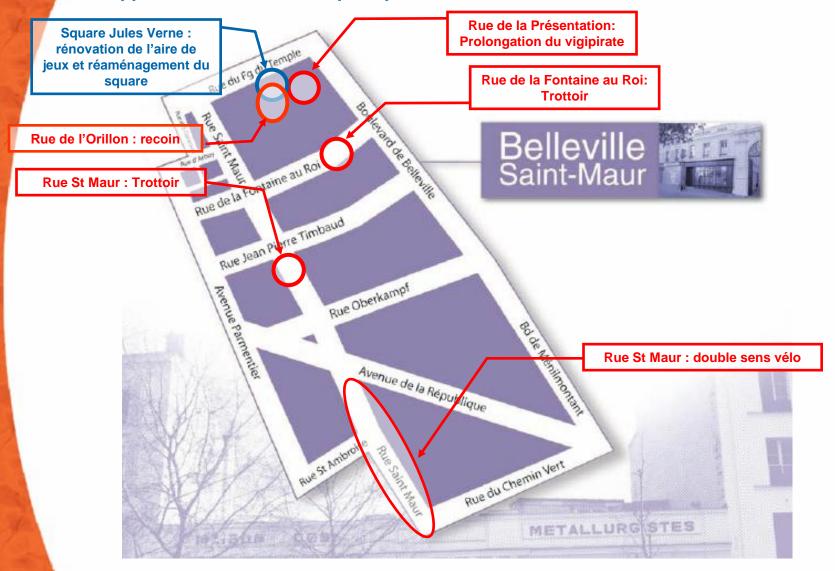
Permanence : le mardi 9h-12h ; les 1^{er}, 3er et 4^e mercredis du mois. Prise de rendez-vous disponible en téléphonant au standard de la Mairie.

Présentation des projets de travaux sur l'Espace Public

Belleville Saint Maur



Rappel des travaux sur l'espace public réalisés en 2013



Léon Blum Folie Regnault



Récapitulatif des interventions réalisées en 2013

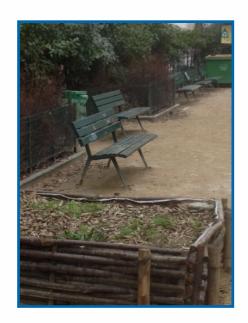
Montant total des opérations DEVE : 145 000 €

Montant total des opérations DVD : 133 000 €



En 2013, le conseil de quartier Belleville – Saint Maur a souhaité financer :

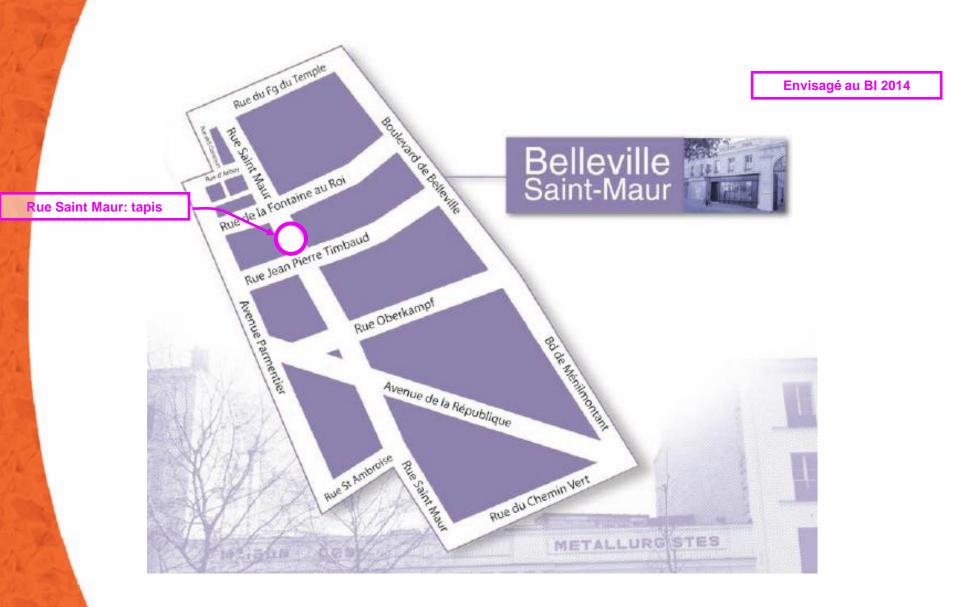
-La remise en peinture du mobilier du square Jean Aicard (3000€)



- -Une partie du réaménagement du recoin, rue de l'Orillon (10 000€)
- -=> Ces travaux ont été réalisés cet été par la DVD.

Belleville Saint Maur





Belleville - Saint Maur



Réfection du tapis de la rue Saint Maur – entre la rue Jean-Pierre Timbaud et la rue des Trois Bornes

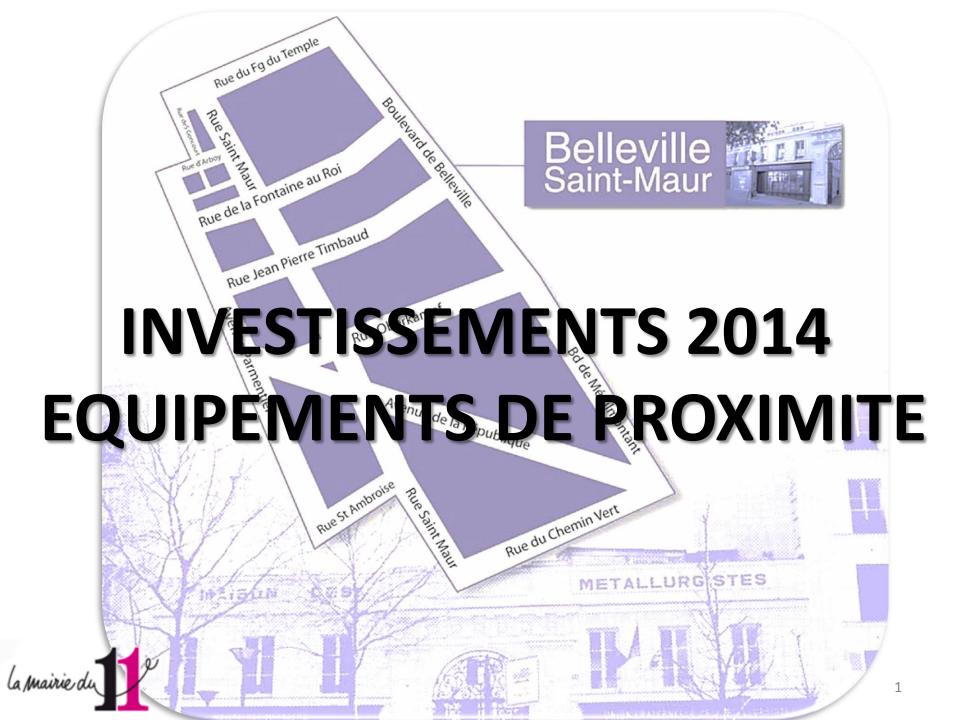


Belleville Saint Maur



Récapitulatif des opérations envisagées en 2014

Opérations DEVE	Montant	Opérations DVD	Montant
		Rue Saint-Maur: Tapis	54 300 €



PRAPPEL Travaux programmés en 2013

Au total, près de **5 962 000€ de travaux** ont été engagés par la Mairie de Paris, dans les **équipements** du secteur du Conseil de quartier Belleville / Saint-Maur.

Dont :

Investissements localisés (IL)

5 300 000€

Centre d'animation Victor Gelez

Investissements d'intérêt local (IIL) - Diverses opérations de restructuration et d'entretien

662 000€						
Jeunesse & Sport	Affaires Scolaires	Petite Enfance	Autre			
 Gymnase Maurice Berlemont Gymnase de la Fontaine au Roi 	10 établissements4 écoles élémentaires2 groupes scolaires4 écoles maternelles	6 établissements,dont4 crèchescollectives1 halte-garderie	Locaux du RDC du Pavillon à la Clé. Salle Jean Aicard.			

Travaux programmés en 2013

Quelques exemples de réalisations :

Investissements localisés:

Centre d'animation Victor Gelez :

Création d'un centre sur 5 niveaux (pôle musique, salle de soutien scolaire, salle d'art plastique, salle de danse).

Investissements d'intérêt local:

Ecole élémentaire du 100 avenue de la République :

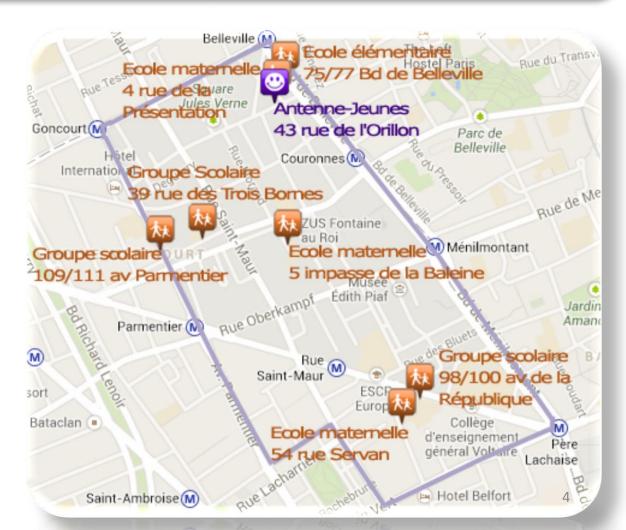
Création de 2 locaux de rangement dans le préau pour le matériel sportif et le Matériel du centre de loisir.

Crèche collective – Antenne familiale du 56 rue Saint-Maur

Modernisation des postes de change des 3 sections de bébés.

Travaux programmés pour 2014

11 opérations, pour un montant total de **615 000€**, sont proposées pour 2014.



Travaux programmés pour 2014

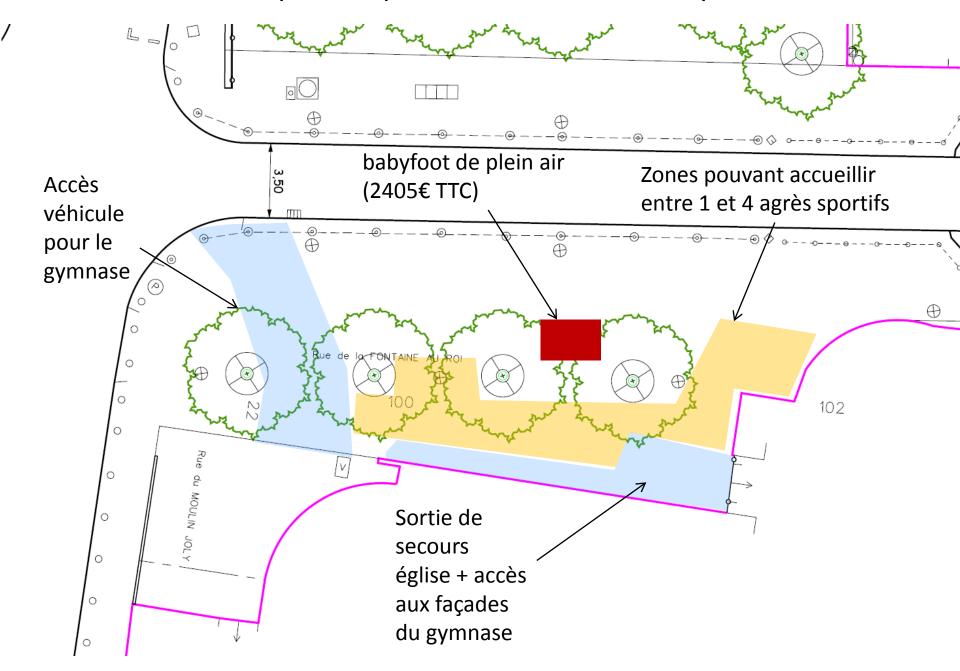
MAISON



Proposition – placette haute de la rue de la Fontaine au Roi

Installation de petits équipements sportifs, sur la placette, devant le gymnase de la Fontaine au Roi, pour les habitants du quartier

Exemple d'implantation d'activités de plein air

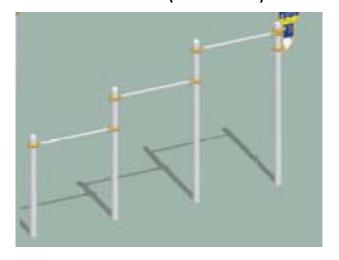


Exemples d'agrès de plein air

Rameur (1175€ TTC)



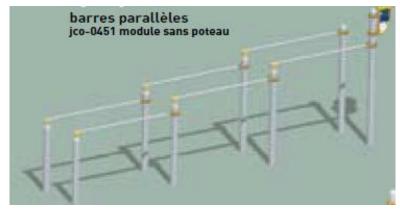
Barres fixes 3 hauteurs (1002€ TTC) ou 1 hauteur-2m (566€TTC)



Vélo elliptique (1233€ TTC)



Barres parallèles 3 longueurs (2120€ TTC) ou 1 longueur (1069€ TTC)



Montant du projet

- Babyfoot de plein air : 2405 € TTC
- Rameur: 1175€ TTC
- Vélo elliptique : 1233€ TTC
- Barres fixes 3 hauteurs : 1002€ TTC ou 1 hauteur-2m : 566€ TTC
- Barres parallèles 3 longueurs (2120€ TTC) ou 1 longueur (1069€ TTC)